



## Procès-verbal du Conseil de Direction du 27-04-2024 de la Faculté de Chimie

Le mardi, vingt-sept du mois de février de l'an deux mille vingt-quatre, à dix heures s'est tenu un Conseil de Direction à la faculté de Chimie, sous la direction du Doyen de la faculté et en présence de tous ses membres.

Durant cette réunion, il a été débattu l'ordre du jour suivant :

- 1- Arrêt des cours
- 2- Planification des examens des semestres pairs, rattrapages des semestres pairs et impairs.
- 3- Soutenances
- 4- Préparation des diplômes
- 5- Heures supplémentaires
- 6- Divers,

Etaient présents



BENHAMOU Abdellah	Doyen de la faculté	
BOUHENT Med Mustapha	Vice Doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants	
MEGHERBI Radjaa	Chef Département de Génie des Matériaux	
BERREBIA Fatima	Adjoint Chef Département Chargée de la P.G du Département de Génie des Matériaux	
SAFER Abdelmounaim	Chef Département de Génie chimique	
BENYAHIA Houari	Adjoint Chef Département Chargée de la Pédagogie du Département de Génie chimique	
MELLALI NIEMA	Chef Département de Chimie Physique	
AMAROUCHE Lamia	Adjoint Chef Département Chargée de la Pédagogie du Département	
BENMOUSSA Hasnia	Adjoint Chef Département Chargée de la P.G du Département de Génie Chimique	
HENANE Sarra	Adjoint Chef Département Chargée de la P.G du Département de Chimie Physique	
ASSASSI Fatima	Adjoint Chef Département Chargée de la Pédagogie du Département de Génie des Matériaux.	

Après l'ouverture de la séance, le Doyen a tenu à inviter tous les membres du conseil de direction d'appliquer et valider les décisions et directives prises durant la séance afin de clôturer les semestres impairs et lancer les semestres pairs dans les meilleures conditions.

Le doyen a fait rappel aux différents arrêtés dont l'**Arrêté 1023**, et l'**Arrêté 171 pour leurs applications selon le cas**. Une planification des épreuves, rattrapages et discuté et maintenue par la faculté.

#### **1- L'arrêt des cours.**

- Comme il a été convenu lors du conseil de direction du 10 octobre 2023 que l'arrêt des cours est fixé pour le jeudi 02 mai 2024.
- Le doyen à insister pour que les délibérations des semestres impairs soient terminées au plus tard le jeudi 29 février 2024.
- Les examens de rattrapages pour les étudiants de M2 sont fixés du 03/03/2024 au 10/03/2024.
- Les différents comités pédagogiques de formation seront programmés la semaine du 03/03/2024 au 07/03/2024.

#### **2. Planification des examens des semestres pairs, rattrapages des semestres pairs et impairs.**

- Examens des Semestres pairs : du mercredi 08/05/2024 au jeudi 16/05/2024.
- Rattrapages des Semestres pairs : du dimanche 26/05/2024 au lundi 03/06/2024.
- Rattrapages des Semestres impairs : du mercredi 05/06/2024 au jeudi 13/06/2024

**N.B : Les examens des matières découvertes et transversales peuvent être programmés avant le planning des examens après validation dans les CPF.**

#### **3. Soutenances**

- Les soutenances des masters sont programmées entre le dimanche 23/06/2024 au jeudi 27/06/2024.
- Les projets de fin de cycle (Licence) sont programmés entre le dimanche 28/04/2024 au mardi 30/04/2024.

#### **4- Préparation des diplômes.**

- Le vice doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants à insister auprès des chefs de département de préparer les pièces des dossiers des diplômes (Licence et Master), comme il a aussi insisté sur la vérification minutieuse des informations (nom, prénoms, date de naissance...) et ce avant de les imprimés.

#### **5-Heures Supplémentaires :**

Le Doyen à demander aux chefs de département de revérifier les heures supplémentaires des enseignants (permanents et vacataires) et de déposer les dossiers au niveau des services des finances avant l'arrêt des cours.

#### **6-Divers**

Les Chefs des départements doivent exiger que les notes finales des Examens pairs et des Contrôles Continus soient introduites sur la plateforme Progress avant les dates des examens de rattrapages.

Les examens de remplacement ne seront autorisés qu'aux étudiants ayant présenté des justifications d'absence visées par l'administration dans un délai de 48 heures. La planification de ces derniers est à la charge de l'administration et se dérouleront avant les rattrapages.

Le doyen et le vice doyen ont insisté d'améliorer les travaux pratiques et ont demandé aux chefs de département de demander lors des CPF avec les équipes de formation de proposer d'autres T.P.

Les P.V's des conseils de discipline des différents départements en format papier doivent être transmis à la faculté avant le lundi 04 Mars pour affichage sur le site.

Les décisions de sanction, doivent être signées par le président du conseil de discipline et notifié à l'intéressé (*voir l'arrêté 371 du 11 juin 2014 portant création, composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieur*).

Les emplois du temps spécifiques au mois de ramadan doivent être affichés une semaine avant le début du mois sacré et communiqué aux enseignants.

Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6
9h00-10h15	10h15-11h30	11h30-12h45	12h45-14h00	14h00-15h15	15h15-16h30

La séance fut levée à 11H45

Fait à Oran le 03 Mars 2024  
Le Doyen de la Faculté de Chimie



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is red and contains the text 'جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا' (University of Oran for Sciences and Technology) around the perimeter, 'كلية الكيمياء' (Faculty of Chemistry) in the center, and 'محمد بوضياف' (Mohamed Bouzouf) at the bottom. To the left of the stamp, there is a blue stamp with the text 'الشيخ بن حمزة بن محمد بن عبد الله' and 'عميد كلية الكيمياء' (Dean of the Faculty of Chemistry).